

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 95.00.572.004.1 DU 25 SEPTEMBRE 1995

## Compteur d'énergie électrique SCHLUMBERGER modèle A6 C3

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 28 DECEMBRE 1935 RELATIF A LA VERIFICATION DES COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE L'ARRETE DU 26 DECEMBRE 1954 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET A L'APPROBATION DE TYPES DE COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE.

### FABRICANT

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, Etablissement de Poitiers, 147-155, avenue du 8 Mai 1945, 86000 Poitiers Cedex.

### CARACTERISTIQUES

Le compteur d'énergie électronique Schlumberger modèle A6 C3 est un compteur d'énergie électrique pour courant alternatif triphasé à trois éléments moteurs, dont le fonctionnement est basé sur un principe électromécanique.

Le compteur d'énergie électronique Schlumberger modèle A6 C3 diffère du compteur d'énergie électrique Schlumberger modèle A6 C1 approuvé par la décision n° 74.1.02.714.1.0 du 1er mars 1974 (1) et renouvelée par les décisions n° 83.1.02.714.1.0 du 30 septembre 1983 (2) et n° 93.00.572.001.1 du 26 mars 1993 (3) par son facteur de charge qui passe de 3 à 6.

Les principales caractéristiques de cet instrument sont les suivantes :

- Tension nominale : 230 V
- Courant de base : 10 A
- Courant maximal : 60 A
- Facteur de charge : 6 A
- Fréquence maximale : 50 Hz
- Constante : 13,2 Wh/tr.

(1) *Revue de Métrologie*, mars 1974, page 202.

(2) *Revue de Métrologie*, septembre 1983, page 631.

(3) *Revue de Métrologie*, mars 1993, page 461.

### SCELLEMENTS

Le démontage du couvercle coiffant l'ensemble de comptage est protégé par un dispositif de scellement recevant la marque de vérification primitive.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le cadran des compteurs concernés par la présente décision doit porter l'ensemble des inscriptions réglementaires dont le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

### DEPOT DE MODELE

Les plans permettant d'identifier le modèle sont déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Poitou-Charentes, à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 21-21 et chez le fabricant.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

### ANNEXES

Tableaux des caractéristiques.

Schéma de la face avant n° 6230.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

**CARACTERISTIQUES DES ENROULEMENTS DE TENSION**

Tension nominale (Volts)	Diamètre du conducteur (mm)	Nombre de spires	Consommation (Watt)
57,7	0,28	2 000	< 1
100	0,21	3 450	< 1
110-115	0,20	3 800	< 1
120-127	0,18	4 400	< 1
220	0,14	7 600	< 1
230	0,14	7 950	< 1
240	0,14	8 300	< 1
380-400-415	0,11	13 200	< 1

**CARACTERISTIQUES DES ENROULEMENTS DE COURANT**

Courant de base (Ampères)	Diamètre du conducteur (mm)	Nombre de spires	Consommation (Watt)
5	2,5	4 + 4	< 0,5
10	3,55	2 + 2	< 0,5
20	6	1 + 1	< 0,5

**CONSTANTES EN WATTHEURES PAR TOUR**

Courant de base (Ampères)	Tension nominale des enroulements de tensions (Volts)						
	57,7	100	110-115	120-127	220-230	240	380-400-415
5	1,8	3	3,3	3,6	6,6	6,6	12
10	3,6	6	6,6	7,2	13,2	13,2	24
20	7,2	12	13,2	14,4	26,4	26,4	48

■ N° 6230

COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE SCHLUMBERGER A6 C3

